

Votre Maire, le Conseil Municipal et le Personnel Communal adressent à Chacune et à Chacun leurs Meilleurs Vœux pour cette Nouvelle Année et ce Nouveau Siècle



Avec Max'Net *envoyez vos vœux par Internet*

La période des vœux est un moment privilégié pour communiquer avec sa famille et ses amis. Un nombre grandissant de

foyers s'intéresse aux nouvelles technologies. Grâce à Max'Net, dont l'ambition est de permettre leur accès à tous, envoyez vous aussi vos vœux par Internet. Une équipe d'animateurs et de jeunes Maxévillois est à votre disposition pour vous aider à créer des cartes originales et à les envoyer dans le monde entier. Ce service gratuit est proposé par la ville jusqu'au 12 janvier 2001 sur les deux sites ouverts à cette occasion : Maison des Oeuvres, 4 avenue Patton (mardi de 10h à 12h, mercredi de 14h à 17h, jeudi de 14h à 16h et de 17h à 19h) et école primaire Jules Romains, rue de la Seille (mardi et vendredi de 18h à 20h, mercredi de 14h à 17h)

Informations : Service JAS - complexe Marie Marvingt - Tél. 03 83 37 01 67.

Sommaire

Page 2	<i>Vie municipale</i>
Page 3	<i>Mairie pratique</i>
Page 4	<i>Le dossier du mois</i>
Page 5	<i>A votre agenda</i>
Page 6	<i>La tête et les jambes</i>
Page 7	<i>Du côté des enfants</i>
Page 8	<i>La ville en mouvement</i>

Editeur : ville de MAXÉVILLE (54320),
14, rue du 15 septembre 1944
Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr
représentée par son maire, Henri BEGORRE
Directeur de la Publication : Henri BEGORRE
Responsable de la Rédaction : William del-MANCINO
Rédactrice : Véronique THIÉTRY
Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc
14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)
Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires
Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
sous le numéro 479
Prix : gratuit

Au Conseil Municipal...

■ DELIBERATIONS ADOPTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 NOVEMBRE 2000

Le Conseil municipal a pris acte du rapport soumis par la Communauté Urbaine du Grand Nancy sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement, exercice 1999.

A l'unanimité

- Le Conseil municipal a approuvé l'application de la procédure exceptionnelle d'apurement des comptes en 5 ans pour des biens renouvelables.

- Le contrat Enfance définissant les termes du partenariat entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales pour favoriser l'accès des actions périscolaires aux jeunes Maxévillois de 0 à 6 ans est arrivé à expiration. Devant les résultats positifs de cette collaboration et les nouveaux projets de partenariats développés par la ville afin de répondre encore mieux aux besoins des familles, la CAF a proposé de prolonger ce contrat jusqu'au 31 décembre 2001. La Ville signera donc l'avenant n°2 du Contrat Enfance et s'engage à maintenir la dépense investie dans les actions périscolaires.

- Une convention de partenariat culturel avec l'IUFM permettra aux enfants des écoles de Maxéville et à l'ensemble des Maxévillois d'accéder aux manifestations artistiques et culturelles organisées à la galerie d'exposition de l'IUFM. La Ville apportera une contribution financière de 5.000F à 10.000F par exposition pour participer à l'organisation d'expositions d'artistes confirmés.

- Un avis favorable a été transmis à la Préfecture pour la demande de dérogation temporaire au repos dominical des sociétés Inter-Entreprises Services, A.D.E.F.I.M. et le M.E.D.E.F à l'occasion du centenaire de l'U.I.M.M. le dimanche 10 décembre 2000.

- Le Conseil municipal a approuvé le transfert à la Communauté Urbaine du Grand Nancy, du patrimoine et des compétences indispensables pour de nouveaux aménagements sur le parc des sports de Vandoeuvre, le stade Raymond Petit et la création d'une patinoire d'agglomération.

- L'autorisation d'ester en justice a été votée par le Conseil municipal pour la défense du Droit de préemption urbain qu'a exercé la Ville sur la propriété BREM et que conteste la SA les Cyclades.

- La ville se portera acquéreur de la parcelle cadastrée AC 227 auprès de Mesdames Forestier et Scherrer, ce qui permettra un accès direct et officiel à la parcelle communale AC 228. Cette acquisition, ainsi que celle de la parcelle AC 229 appartenant à Madame Grosjean et Monsieur Marchand renforcera le patrimoine foncier communal en limite Nord avec Champigneulles.

- Une convention de partenariat sera signée entre la Ville de Maxéville, la SNCF et France Rail Publicité pour la végétalisation du talus SNCF rue du Général Leclerc et rue Gambetta, de l'entrée de ville par Champigneulles au tunnel SNCF. La SNCF mettra à disposition de la ville le personnel indispensable pour assurer la sécurité des interventions. France Rail Publicité financera 20 % du montant des travaux dans la limite de 25.000F HT.

- En prévision de la parution des textes réglementaires sur l'application des 35h dans la Fonction Publique Territoriale, un cabinet d'audit interviendra auprès des services communaux pour redéfinir l'organisation des services dans la perspective de cette réduction du temps de travail. A titre transitoire, la durée de travail hebdomadaire du personnel sera de 37 h à compter du 1^{er} janvier 2001.

A la majorité

- Décision budgétaire modificative n°2.
- Le tableau des effectifs sera modifié en

tenant compte : des transformations de postes liés à des promotions ; de la fermeture de certains postes liés aux départs non remplacés d'une manière équivalente, à des évolutions sur les quotités du temps de travail et à des fermetures de postes non réalisés à la suite de promotions ou recrutements antérieurs ; des créations de postes pour répondre à l'évolution des besoins des services et qui intègrent notamment un personnel non permanent dans la grille des emplois.

Les délais de parution ne nous permettent pas de vous informer des délibérations prises par le Conseil municipal lors de sa réunion du mercredi 20 décembre 2000. Nous ne manquerons pas de les faire paraître dans le PIM de février.

■ PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le mercredi 24 janvier 2001 à 20h en mairie.

■ ENQUETE INSEE

Depuis le 29 décembre et jusqu'au 22 janvier, l'INSEE effectue une enquête sur les loyers et charges des logements à usage d'habitation. Certains Maxévillois, seront contactés pour ce sondage. Un courrier les avisera préalablement du passage et du nom de l'enquêteur, qui se présentera muni de sa carte professionnelle. Les réponses fournies sont anonymes et ne sont exploitées que dans un but statistique.

Venez rencontrer les adjoints lors des permanences qu'ils assurent dans votre quartier.

Quartier	Permanence	Adjoint(s)
■ Les Aulnes	Samedi 6 janvier de 11h à 12h à l'école Moselly	Jean RUIZ et Jean-Luc TRITZ
■ Centre	Samedi 20 janvier de 11h à 12h en Mairie	Michel BONAMOUR et Alain VIVENOT
■ Meurthe/Canal	Samedi 27 janvier de 11h à 19h à l'ancienne annexe des Cadières	Mireille GAZIN et Gisèle VATRY
■ Champ-le-Bœuf	Samedi 27 janvier de 11h à 12h au CILM	Roger DENOMME et Serge EL FOUNI

En dehors de ces permanences dans les quartiers, vous pouvez prendre rendez-vous avec les adjoints et les services de la mairie au 03 83 32 30 00 ou transmettre vos demandes et remarques par le biais du coupon qui se trouve en dernière page de cette édition.

Etat civil

BIENVENUE A...

- Natanaël LÉCOSSOIS, né le 20 octobre 2000
- Ellias DASSI, né le 19 novembre 2000
- Jessyka LE CONTE, née le 19 novembre 2000
- Chaïma REGUI, née le 19 novembre 2000
- Océane BECAQUART, née le 22 novembre 2000
- Hugo CANDEL, né le 22 novembre 2000
- Eliot CASIES, né le 23 novembre 2000
- Marcelyne LAKKIMI, née le 25 novembre 2000
- Constance THIETRY, née le 25 novembre 2000
- Remy CLERC, né le 27 novembre 2000
- Laurine BELLIART, née le 5 décembre 2000
- Jules PIQUARD, né le 8 décembre 2000
- Julien KIM, né le 11 décembre 2000

ILS SE SONT UNIS...

- Thierry BARD et Anne-Marie MAURICE, mariés le 18 novembre 2000

ILS NOUS ONT QUITTES...

- Simone ROMAC, décédée le 22 novembre 2000
- Adrienne RICHE épouse SCHMITT, décédée le 8 décembre 2000
- Marie STEMMER veuve SAVONNET, décédée le 06 décembre 2000
- Bernard HARQUET, décédé le 9 décembre

Infos pratiques

■ FERMETURE DE LA MAIRIE

A titre exceptionnel, la Mairie fermera ses portes à 16h30 au lieu de 17h le vendredi 26 janvier 2001.

■ POUR FACILITER VOTRE CORRESPONDANCE AVEC LA PRESSE

Une boîte à lettres est désormais disponible dans le hall d'accueil de la Mairie pour les articles à faire publier dans l'Est Républicain. Accessible aux heures d'ouverture de la Mairie, cette boîte à lettre permettra une transmission facile et rapide des informations des associations à la correspondante de presse, Anne-Lise André.

■ MELODIE-PASS et SYMPHONIE-PASS POUR LES PERSONNES AGEES

Les personnes âgées de plus de 65 ans ayant un revenu inférieur ou équivalent au Fonds National de Solidarité, ou exonérées de l'impôt sur le revenu avant réductions, peuvent bénéficier de titres de transport Mélodie-Pass ou Symphonie-Pass. Nous les invitons à retirer leurs titres de transport pour les mois de janvier - février - mars - avril 2001 du lundi 08 janvier au vendredi 12 janvier 2001 inclus - de 9h à 12h et de 14h à 17h pour les personnes inscrites en Mairie centrale - de 14h à 17h pour les personnes inscrites à l'annexe Mairie du Champ-le-Boeuf.

■ DEPLACEMENT DE L'ARRET D'AUTOBUS URBAIN CGFTE "COURBET" ROUTE DE METZ

Afin d'améliorer le service public rendu, la C.G.F.T.E. en concertation étroite avec la ville de Maxéville, propose de déplacer, à titre provisoire, l'arrêt d'autobus "Courbet" situé à hauteur de la société AS Location, route de Metz et de le localiser rue Gambetta, juste avant son intersection avec la rue Charcot.

Ce changement est réalisé à titre expérimental et sera entériné s'il reçoit l'approbation des utilisateurs, et des différents partenaires : Municipalité, Communauté urbaine et C.G.F.T.E. Il est cependant à noter que l'arrêt "Courbet" demeure en place pour les autobus sub-urbains.

■ INFOS STAN - INFOS BUS

Afin de préparer la mise en service du Tram, Monsieur Soto, agent de la CGFTE, présentera aux personnes âgées de la commune, utilisatrices des transports en commun, les nouveautés qui en découlent.

Cette information, utile à de nombreux usagers Maxévillois, sera donnée le jeudi 11 janvier 2001 à 14h30, salle du Parc de la Mairie.

■ TICKET TAXI

Soucieuse de faciliter la liberté et l'autonomie des personnes âgées dans leurs déplacements, la ville s'est orientée vers une modalité de transport personnalisé : le taxi.

Depuis octobre 1999, elle a mis en place un système de ticket taxi en direction des personnes de 65 ans et plus non imposables.

Pour la modique somme de 10 F, les bénéficiaires peuvent s'offrir du lundi au samedi, une course normalement facturée 48 F, d'environ trois kilomètres, le C.C.A.S. prenant en charge les 38 F de différence.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter au service Relations Publiques de la mairie centrale ou à l'annexe de Champ-le-Boeuf.

■ CITE PASS

La prochaine vente de Cité Pass pour les demandeurs d'emploi aura lieu à la Mairie centrale les après-midis du mardi 16 janvier au vendredi 26 janvier inclus, de 14h à 17h, sauf le mercredi.

Elle se déroulera également à l'annexe de la Mairie de Champ-le-Boeuf les mardis 16 et 23 janvier, ainsi que les jeudis 18 et 25 janvier de 9h à 12h.

Les bénéficiaires sont invités à se munir de leur carte de transport et des 20F nécessaires à l'achat de chaque Cité Pass.

L'achat maximum autorisé est de 4 Pass 10 pour 2 mois ou de 8 si le demandeur est en stage de réinsertion ou en CES.

Rappelons que chaque demande constituée doit être réactualisée tous les 6 mois.

Chaque bénéficiaire de Cité Pass devra donc justifier de ses ressources en apportant un justificatif récent de sa situation actuelle (inscription ANPE - talons de paiement des Assedic - attestation CAF du versement RMI - contrat d'insertion en cours de validité).

■ COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte de la Banque alimentaire des 24 et 25 novembre a connu un vif succès.

Nous remercions les bénévoles de la Paroisse Jean Le Baptiste de Champ-le-Boeuf, les bénévoles, les conseils municipaux et les administrateurs du CCAS ainsi que les commerçants qui les ont accueillis.

■ CONSULTATIONS JURIDIQUES : POINTS D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DES VICTIMES

Dans le cadre du Contrat Local de Sécurité, des permanences d'avocats sont mises en place tous les mois sur la commune. Elles s'inscrivent dans l'objectif d'une justice de proximité et doivent répondre pour partie à l'objectif d'aide aux victimes.

Ces permanences seront gratuites et se dérouleront :
- samedi 13 janvier 2001 de 9h30 à 11h30 dans les locaux de la Mairie, tenue par Maître Berlemont
- samedi 27 janvier 2001 de 9h30 à 11h30 dans les locaux du CILM au Champ le Bœuf, tenue par Maître Bernard.

Elles auront lieu une fois par mois pour le secteur du Centre et une fois par mois pour le secteur de Champ-le-Boeuf. A noter que sur Champ-le-Boeuf, alternativement, la commune de Laxou a prévu d'organiser les mêmes consultations qui viendront en complément de celles de Maxéville. Le secteur de CLB se verra donc doté de deux permanences mensuelles.

■ CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA COLLECTE DES OBJETS HETEROGENE POUR L'ANNEE 2001

Les mardis 2 janvier, 3 avril, 3 juillet et 2 octobre 2001.

La collecte s'effectue à partir de 4 heures du matin. Déposer les objets encombrants la veille après 20 heures.

Depuis la fermeture de la déchetterie de la commune, cette collecte trimestrielle pose des difficultés aux Maxévillois. Certains habitants ne disposent pas d'un véhicule adapté qui leur permettrait de déposer leurs objets encombrants dans une autre déchetterie de l'agglomération. Le Maire a donc demandé à la Communauté Urbaine du Grand Nancy de reprendre une collecte mensuelle des objets hétérogènes jusqu'à la réouverture du site de Maxéville. Nous vous tiendrons informés de la réponse apportée à cette demande par voie de presse, d'affichage et lors d'une de nos prochaines éditions.

■ NOUVELLES TOURNÉES DE RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

Depuis le 4 décembre, afin de respecter au maximum le repos de chacun, la collecte des déchets ménagers est supprimée le samedi matin. Elle fait l'objet de nouvelles tournées mieux adaptées au type d'habitat et à la circulation automobile :

- les déchets ménagers sont désormais collectés les mardis et vendredis matin
- le ramassage des écosacs s'effectue les jeudis, à partir de 4 heures du matin.

Jour férié : Si le jour de ramassage est férié, la collecte est reportée au lendemain.

Ainsi, la collecte de déchets ménagers prévue le mardi 2 janvier est reportée au mercredi 3 janvier. Le même procédé s'applique à la collecte des écosacs.

Cette information est transmise par voie de presse le dimanche précédant le report. Les Maxévillois peuvent également s'en informer en consultant les tableaux d'affichage municipaux ou en contactant

la Maison de la Propreté, 61 rue St Nicolas à Nancy - tél : 03 83 17 17 07.



➤ ZONE 30 au centre de Maxéville : priorité à la vie de quartier

Maxéville a ses particularités. L'esprit village en est une. Fortement ancrée dans la cité elle est prise en compte de façon permanente dans les aménagements urbains et les projets liés au partage de l'espace public. C'est sur ce principe qu'est fondé l'essai destiné à la mise en place d'une zone 30 au centre. L'objectif est clair : privilégier la vie de quartier et améliorer la sécurité en réduisant la circulation automobile de transit.

Ces derniers mois, les travaux entrepris sur les voiries du centre ont induit une modification de la circulation.

Cette situation a fourni de nombreux indicateurs permettant d'alimenter la réflexion sur la création d'une zone 30 en centre ville.



Inscrite dans la continuité d'actions précédemment engagées, la mise en œuvre d'une zone 30 met l'accent sur la qualité de vie et l'amélioration de la sécurité.

Le projet a reçu l'avis favorable de la commission environnement du 17 novembre puis de la commission de quartier du 1er décembre. Les habitants du centre ont été invités le jeudi 14 décembre à une réunion publique de façon à échanger avec la municipalité sur l'ensemble du projet et sur les aménagements destinés à faire respecter la limitation de vitesse, et dissuader la circulation de transit.

Le nouveau schéma de déplacement testé, entraîne effectivement une diminution significative de la circulation de transit, sur les rues Gambetta, Justice, Lorraine, Solvay et Courbet, et satisfait globalement les habitants de ce secteur.

La Municipalité à une attention particulière quant aux moyens nécessaires à mettre en œuvre pour apporter une solution adaptée au secteur Charcot-Ferry III sur lequel s'est reportée une partie de cette circulation.

■ UNE CONCERTATION PERMANENTE

Chacun aura compris que nulle solution ne pouvait être parfaite mais devait s'approcher au mieux de l'intérêt général. De fait, les enjeux de la zone 30 mobilisent municipalité et habitants du centre, attentifs ensemble aux évolutions liées à la mise en place du dispositif. C'est la raison pour laquelle le Maire a vivement souhaité la constitution d'un comité de concertation de façon à faire un point, dans un premier temps, hebdomadaire. Ce comité réunit des élus, des fonctionnaires des services techniques et de la police municipale, des techniciens de la Communauté Urbaine du Grand Nancy et une douzaine de Maxévillois qui ont répondu à l'invitation faite par le Maire.

Ainsi se font des échanges sur l'impact du dispositif actuel, la suite de sa mise en œuvre et les dispositions nouvelles à prendre, le cas échéant, pour accroître l'efficacité de la zone 30. La première réunion du comité de concertation s'est déroulée en mairie le jeudi 21 décembre, la seconde est prévue début janvier.



ZONE 30 : DES MESURES SPÉCIFIQUES POUR UN PÉRIMÈTRE

La mise en place de la zone 30 est guidée par le principe fondamental de privilégier la qualité de vie et la sécurité. Ce qui implique un partage pertinent de l'espace public urbain dissuadant la circulation de transit par le centre ville. La limitation de vitesse ainsi arrêtée s'accompagne d'un certain nombre de mesures qui incitent les usagers à emprunter un itinéraire différent : changement de régime des feux tricolores, modifications des priorités, balisage spécifique de l'itinéraire conseillé, rétrécissement de chaussées, élargissement de trottoirs. Sécurisation renforcée aux abords des écoles et étude pour la création de nouvelles places de stationnement sont également incluses dans le projet.

Rues délimitant le périmètre de la zone 30 :
Justice – Gambetta Nord – République
Courbet – Leclerc – Patton



Premier dispositif mis en place

- Signalétique "zone 30 km/h" à chaque entrée du périmètre.
- Panneau de rappel de cette limitation sur chaque rue concernée.
- Signalétique "itinéraire conseillé" aux entrées du périmètre.
- Changement du régime du feu tricolore de la rue du Commandant Charcot.
- Modification des priorités à l'intersection des rues Leclerc - 15 septembre 1944 et de l'avenue Patton, favorisant les véhicules empruntant l'itinéraire conseillé.
- Déplacement de l'arrêt de bus "Courbet" situé Route de Metz, à la rue Gambetta, partie comprise entre la rue Courbet et la rue du Commandant Charcot.
- Comptage des véhicules et mesure de vitesse dans les rues principales du centre.

Le sens unique de la rue Courbet sera maintenu en attendant les mesures d'impact du nouveau schéma de circulation et des aménagements réalisés.

Ces mesures seront présentées au comité de concertation.

Le futur aménagement du carrefour Pont fixe/route de Metz, en donnant priorité aux véhicules tournant à gauche en direction de Nancy viendra renforcer l'incitation à emprunter la route de Metz et l'itinéraire conseillé.

➔ En janvier

■ MARDI 9 JANVIER

● L'assemblée générale de l'Amicale des Haut-Marnais de Meurthe-et-Moselle se tiendra au CILM à 20h.

● Les membres des Gais Lurons fêteront les Rois au Club, rue Marcel Simon.

● L'assemblée générale de l'Amicale des Retraités Solvay se déroulera à la salle polyvalente de Dombasle à 13h45. Les participants tireront ensuite les Rois. L'Amicale assure gracieusement le transport en bus des membre Maxévillois. Le départ est fixé rue Solvay à 12h45.

■ SAMEDI 13 JANVIER

● L'Amicale des Haut-Marnais de Meurthe-et-Moselle organise une rencontre de belote et tarot au CILM. Les inscriptions auront lieu à 13h30 et les jeux débiteront à 14h précises. Chaque participant recevra un lot.

● Le Comité des Fêtes du Haut des Vignes vous invite à déguster la galette des Rois à la salle du parc de la Mairie à partir de 14h. Rois et Reines se verront remettre un présent et tous les enfants repartiront avec un petit cadeau. Participation adultes et enfants : 10F - gratuit pour les moins de 3 ans.

Inscription : auprès de Christine Pierron ou Carole Lajony à 16h30 devant l'école primaire ou par téléphone :

Carole Lajony 03 83 30 41 76. Venez nombreux !

■ DIMANCHE 14 JANVIER

Le thé dansant mensuel du Centre se déroulera à la salle du parc de 14h à 19h avec l'orchestre "Les Storels". Les participants partageront la galette et tireront les Rois et Reines de cet après-midi. Entrée : 30F.

■ MARDI 16 JANVIER

Le Comité des Fêtes de Champ-le-Bœuf organise un thé dansant dans la salle des banquets du CILM de 14h à 18h. L'orchestre de Claude Dontenwill animera l'après-midi.

■ VENDREDI 19 JANVIER

● L'assemblée générale de l'Association des Locataires de Champ-le-Bœuf se déroulera au CILM, salle 13 à 20h30. Les rapports financiers vous seront présentés ainsi que les orientations pour l'année 2001. Locataires de Champ-le-Bœuf, vous êtes tous cordialement invités à cette assemblée et le Conseil d'administration compte sur votre présence.

● Le foyer de l'Amitié invite ses adhérents à partager la galette des Rois dans la salle des banquets du CILM à 15h.

■ SAMEDI 20 JANVIER

L'association Les Amis des Enfants du Monde organise au CILM à 15h une rencontre amicale entre les responsables départementaux et les familles adoptives autour de la galette des Rois. Les bilans financier et moral de l'année 2000 seront présentés ainsi que les projets pour l'année 2001.

■ DIMANCHE 21 JANVIER

Troisième édition de "Jeux et familles en fête" au CILM de 14h à 18h (voir p7).

■ VENDREDI 26 JANVIER

L'assemblée générale du Comité des Fêtes de Champ-le-Bœuf se déroulera au CILM à 20h30.

■ SAMEDI 27 JANVIER

● L'Amicale des Haut-Marnais de Meurthe-et-Moselle organise un Loto à la salle des spectacles du CILM à 20h.

Renseignements : Michel Hislen - 13, rue de la Seille - tél : 03 83 97 31 18.

● La Gymnastique Volontaire de Champ-le-Bœuf organise un repas dansant au CILM à partir de 19h30. Prix du repas : 150F, boissons non comprises. Vous pouvez vous inscrire lors des cours jusqu'au vendredi 19 janvier et auprès de **Nicole Richard - 3, allée de l'Aire à Laxou ; Jeanne Carre - 20, rue Thierry Solet à Nancy ; Josette Chambrot - 14, rue Emile Friant à Nancy.**

■ LE PERE NOËL N'A PAS OUBLIÉ NOS AINÉS



Comme chaque année, la municipalité et le CCAS ont offert douceurs et bons d'achats aux personnes âgées de 70 ans et plus domiciliées dans la commune. Une centaine de colis ont été distribués dans les différents secteurs de la Commune par Jeanne Richard, Philippe Doron, Liliane Laage, administrateurs du CCAS, Jean-Luc Tritz, adjoint délégué aux personnes âgées et Michel Bonamour, adjoint délégué aux affaires sociales assistés de Blandine Westrich, qui assure l'accueil à l'annexe des mairies du Champ le Bœuf. Café et gâteaux ont été servis aux visiteurs pour prolonger ce sympathique moment de partage. Cinq cents bons d'achats d'une valeur de 85F ont été distribués et utilisés chez les commerçants maxévillois.

Le Père Noël n'avait pas oublié non plus les Maxévilloises et Maxévillois qui résident dans des maisons de retraite, soit sur Maxéville soit à proximité. Henri Saunier, Pierrette Etienne, administrateurs du CCAS, guidés par Corinne Genin chargée de l'accueil des personnes âgées en Mairie, ont rendu visite à toutes ces personnes et leur ont offert un ballotin de chocolats. C'est avec émotion qu'elles ont accueilli nos visiteurs remémorant leurs bons souvenirs de Maxéville.

➔ Le mois dernier

■ DEUX MEDAILLES D'ARGENT POUR 40 ANS DE SERVICE



LADAPA a honoré deux de ses fidèles aides ménagères qui ont effectué chacune 20 ans au service des personnes âgées de la commune. Mesdames Yvonne Rusch pour le secteur du Champ-le-Bœuf et Dominique Pillard pour le secteur du Centre ont reçu la médaille d'argent du travail. Un grand merci à vous, Mesdames, pour votre dévouement et votre gentillesse.

■ PARTENARIAT CULTUREL : CONVENTION ENTRE L'IUFM ET LA VILLE DE MAXÉVILLE

Le site de Maxéville est le site central de l'IUFM. Il dispose depuis récemment, d'une galerie d'exposition baptisée "le préau des arts". Cet espace a pour vocation de devenir un des lieux pivots de l'action artistique et culturelle à l'IUFM de Lorraine, tournée vers son environnement proche.

Autour de cet espace, l'IUFM et la ville de Maxéville affirment ensemble leur volonté d'ouverture à tous les publics et de renforcer les échanges entre l'établissement d'enseignement supérieur et la cité. C'est dans cet esprit qu'une convention a été signée le 12 décembre par Patrick Baranger, Directeur de l'IUFM de Lorraine et Henri Bégorre, Maire de Maxéville.

Le "préau des arts" s'ouvre ainsi à tous les publics de Maxéville.

"Poses", exposition présentée avec soutien de la DRAC Lorraine et de la Ville de Maxéville, réunit des œuvres de la collection du Fonds Régional d'Art Contemporain de Lorraine. Les photographies de Patrick Faigenbaum, Karen Knorr et Leslie Krims sont visibles à l'IUFM jusqu'au 31 janvier 2001, du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00. Informations : tél. 03 83 17 68 68.

Rencontres sportives

■ HANDBALL :

AS Maxéville Handball

Les matchs se déroulent au complexe Marie Marvingt.

- **6 janvier** : Equipe III - Neuves Maisons à 18h
- **13 janvier** : Equipe I - Saint-Nicolas de Port à 20h30
- **20 janvier** : Equipe III - Bayon à 10h30
Equipe II - Rehon à 18h.

■ BASKET :

Les Lynx Maxévillois

Matches au complexe Léo Lagrange :

- **6 janvier** : Mini - poussins - Champigneulle à 14h
Minimes - Saint-Nicolas de Port à 15h
- **13 janvier** : Poussins - Houdemont à 14h
Benjamins - Gondreville à 15h30
Minimes - Haut du Lièvre à 17h
- **20 janvier** : Mini - poussins - Tomblaine à 14h
Poussins - Vandoeuvre à 15h
Benjamin - Saint Max à 16h30
Seniors B - Valleroy à 18h30
- **27 janvier** : Minimes - Houdemont à 14h30

Match au complexe Marie Marvingt :

- **20 janvier** : Seniors A - Toul à 20h30

■ VOLLEY BALL :

Punch Nancy Maxéville

Le premier match Retour de la Nationale 3 se déroulera le 21 janvier à 15h au complexe Marie Marvingt. A cette occasion, le Punch Nancy Maxéville rencontrera Chaumont.



Les enfants furent spécialement gâtés : Saint Nicolas passa dans les écoles, à Jean-Baptiste Thierry, au FALC... où il distribua de nombreuses friandises. Il proposa aux maternelles une série de contes passionnants et aux primaires, au CILM, un fantastique spectacle du Théâtre en Kit : "Albi Créola, sorcière époustouflante".

Pour la première fois aux Aulnes, la municipalité et les membres de la commission de quartier ont organisé un goûter à l'école Moselly afin de fêter le passage du Saint Patron.

Une cinquantaine d'enfants et de parents ont partagé un moment convivial et délicieux : chocolat chaud, brioches et bonbons ont régalé petits et grands.



Nos aînés ne furent pas oubliés. Ils reçurent la visite de Saint Nicolas et du Père Fouettard à Notre Dame du Bon Repos, au Foyer de l'Amitié, aux Gais Lurons, au Foyer de la rue de la Justice...



Merci Saint Nicolas... à l'année prochaine. Et merci aussi aux bénévoles qui ont permis la réalisation de ces sympathiques et chaleureuses manifestations.

■ UN BEBE HORS DU COMMUN

Jean-Jacques Petiteville tire son inspiration du quotidien et des événements qui l'entourent. Ainsi, à l'occasion de la tombola du Téléthon 2000 organisée à Heillecourt, la sculpture qu'il a offerte a permis de collecter la somme de 2.930F à l'AFM. Monsieur Petiteville transmet ses plus vifs remerciements à tous les participants.

Sa dernière création, "le premier bébé du siècle", sera offerte au premier né d'une clinique de l'agglomération Nancéenne.

Messages des associations

● Association des Locataires de Champ-le-Bœuf

Les membres du Conseil d'administration de notre association ont été fortement marqués par la disparition de Madame Simone Romac le 22 novembre 2000. Depuis 13 ans, elle tenait une grande place au sein de l'association. Elle restera pour nous celle qui ne calculait ni son temps, ni son dévouement, donnant le meilleur d'elle-même, engageant toute son énergie, sa compétence au service de tous.

Sa disponibilité et son amitié nous manquent.

● Association des Mutilés Combattants

Le budget 2001 du Secrétariat d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants comporte plusieurs mesures nouvelles dont :

- l'attribution de la carte du combattant aux rappelés d'Algérie
- l'extension jusqu'au 2 juillet 1964 du titre de Reconnaissance de la Nation aux anciens d'Algérie et jusqu'au 1^{er} octobre 1957 aux anciens d'Indochine

- le relèvement du plafond de la rente mutualiste des anciens combattants.

Toute personne intéressée ou concernée par ces mesures peut se renseigner auprès de **Claude Sigrist - 63, rue de Lorraine - tél : 03 83 35 51 33.**

● Foyer de l'Amitié

Nos permanences ludiques reprennent au CILM à partir du vendredi 5 janvier. **Rejoignez-nous chaque mardi et vendredi de 14h à 17h.**

● Comité des Fêtes du Haut des Vignes

Venez rejoindre notre Comité des Fêtes et participez à nos animations. L'adhésion annuelle par famille revient à 50 F.

Renseignements : Carole Lajony tél : 03 83 30 41 76.

Vie culturelle

■ SAINT NICOLAS 2000

Cette année encore, Saint Nicolas n'a pas oublié de passer par Maxéville et les Maxévillois, petits et grands, ont su l'accueillir dignement.

Dès le dimanche 3 décembre, le magnifique char de Maxéville "Au village d'Astérix" participa avec brio au Grand Défilé de Nancy où il obtint un vif succès et distribua de nombreuses "doses de potion magique". Le mercredi 6 au Centre Ville de Maxéville et le vendredi 8 au Champ le Bœuf, plusieurs chars accompagnèrent Saint Nicolas et le Père Fouettard au milieu d'une foule.

CHOSE PROMISE, CHOSE DUE... MOMENT DE POESIE

LE CHÊNE

D'un tout petit gland brun qui est devenu grand. Le chêne aux branches tordues âgé est devenu. Derrière ces feuilles l'arbre était bien trop timide. Il a des écorces comme s'il avait des rides. L'arbre était bien trop fort et bien trop gros et grand il n'a pas pu se faire emporter dans le vent.

...Extrait du livre de poésies écrites en l'honneur de la forêt maxévilloise par les élèves membres de la Commission Municipal d'Enfants durant l'année scolaire 99/2000 - classe de M. Gabriel - école primaire d'application A. Vautrin.

■ JEUX ET FAMILLES EN FETE

3^{ème} EDITION

La Ville, en partenariat avec les associations maxévilloises, reconduira pour la troisième année consécutive la manifestation "Jeux et familles en fête" qui remporte toujours un vif succès auprès de toutes les générations... Alors, si vous désirez passer un moment agréable en famille ou entre amis, participez dans la joie et la bonne humeur à cet événement et rejoignez-nous le :

Dimanche 21 janvier 2001 de 14h à 18h
Au C.I.L.M. (23, rue de la Meuse à Champ-le-Bœuf) - Entrée libre.

Si vous souhaitez animer un jeu, ou en faire découvrir un parmi vos préférés mais peu connu du grand public, venez faire partager votre intérêt. Merci de prendre dès maintenant contact auprès du **service Jeunesse Animation Sport au 03 83 37 01 67.**

■ VACANCES DE FEVRIER : CLSH DES FJEP CENTRE ET CHAMP-LE-BŒUF

Les FJEP Centre et Champ-le-Bœuf fonctionneront :

Du 5 au 9 février et du 12 au 16 février 2001 - de 7h30 à 18h.

- Accueil des enfants âgés de 3 à 12 ans pour la pratique d'activités ludiques, techniques, manuelles, scientifiques et sportives, avec l'encadrement d'animateurs diplômés et compétents.

- Lieux des activités : FJEP Centre - 2 avenue Patton et FJEP Champ-le-Bœuf au CILM.

Les inscriptions se font à la journée. Prix d'un journée : 97F, desquels vous

déduirez vos éventuels bons C.A.F. ou 18,36F pour les non-allocataires. De plus, les Maxévillois bénéficient d'une participation financière communale de 30 F par jour minimum - sans condition de ressources - Il est cependant indispensable, pour en bénéficier, d'en faire la demande en mairie avant que les enfants ne fréquentent le CLSH.

Une fois cette démarche effectuée, vous vous présenterez au FJEP de votre choix pour faire procéder à l'inscription de votre enfant, muni du bon qui vous aura été remis.

Renseignements complémentaires sur le concours communal : service "Aide à la famille" - Hôtel de Ville - tél. 03 83 32 30 00.

Périodes et lieux d'inscription auprès des FJEP :

- Champ-le-Bœuf - CILM - les mercredi 10, 17, 24, 31 janvier 2001 de 8h à 11h et 14h à 18h.
- Centre : tous les jours de 14h à 18h du lundi 8 janvier au 31 janvier 2001.

ATTENTION : Le nombre de places étant limité, vous devez procéder à l'inscription de votre enfant auprès des FJEP au plus tard le 31 janvier 2001.

■ REPAS ANTILLAIS A LA CANTINE DU CENTRE.



La découverte du goût avec Qualifourchet fut, pour les demi-pensionnaires de la cantine du centre, le plaisir de goûter au délicieux mariage du sucré-salé le 22 novembre dernier, à l'occasion du repas consacré à la cuisine Antillaise. Cocktail de fruits exotiques à l'apéritif, salade des Caraïbes au subtil mélange de poissons et curry en entrée, paupiettes de lapin accompagnées de riz au raisin pour plat de résistance, le tout fut couronné d'une mousse de banane et noix de coco... Tous ces plats ont fait l'unanimité...

Nul doute qu'en ce jour d'automne la cuisine Antillaise a mis du soleil sur la table et dans les cœurs. Les enfants n'ont qu'une hâte : renouveler l'expérience et partir encore à la découverte d'autres saveurs... A quand l'aïoli provençal, le tajine d'agneau aux fruits secs, la tourtière du Canada ?

■ VENEZ TIRER LES ROIS A LA LUDOTHEQUE

Votre ludothèque fêtera les Rois le mercredi 10 janvier 2001 au CILM - Salle 2.

Enfants et parents sont invités à nous rejoindre pour élire les rois et les reines de cette petite fête.

■ LES CANAILLOUX ONT LE GOÛT DE LA FÊTE



Le 19 décembre dernier, les bambins de la halte garderie avaient invité le Père Noël à partager leur goûter. Reconnaisant de cette sympathique démarche, Papa Noël est venu avec sa hotte chargée de cadeaux pour les enfants. Pour poursuivre la fête au début de l'année 2001, la halte garderie propose aux enfants de déjeuner ensemble le vendredi 12 janvier. Le repas, préparé par les parents sera réchauffé sur place. Si vous êtes intéressé, **contactez la responsable au 03 83 96 48 47 aux heures d'ouverture :**

- **lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30**

- **vendredi de 8h30 à 11h et de 13h30 à 17h30.**

Travaux dans la ville

Les travaux dans les écoles suivent leur bonhomme de chemin malgré la fermeture de nombreuses entreprises entre Noël et Nouvel An.

- Maternelle Jules Romains : Les enrobés de la cour sont terminés. Une nouvelle structure sera installée, l'ancienne ayant été démontée pour faciliter la mise en place du tapis de macadam. Un muret dangereux pour les enfants a été supprimé, l'alarme a été reconfigurée et diverses dispositions de sécurité sont programmées. Les entourages d'arbres ont été repris, et deux nouveaux arbres fruitiers seront plantés avant le printemps - Les rideaux sont en cours d'installation.

- Primaire Jules Romains : Des travaux de renforcement de la sécurité sont en cours de réalisation.

- Maternelle André Vautrin : Les tout petits disposent désormais de nouveaux aménagements sur l'aire d'évasion et le préau. Une structure à grimper, une maisonnette et deux jeux à ressorts y ont été installés. A l'intérieur des bâtiments, la réfection des toilettes est terminée (urinoirs et cloisons).

L'intervention des entreprises, nécessitant une amplitude horaire de travail incompatible avec le bon fonctionnement de l'école en période scolaire, les enrobés de la cour et la pose d'un revêtement amortissant dans la salle de jeu seront réalisés durant les vacances de février.

- Primaire André Vautrin : Les travaux de rénovation du bureau de la Directrice et de la bibliothèque (salle BCD) seront réalisés au mois de février.

- Maternelle St Exupéry : quatre nouveaux candélabres installés dernièrement assurent l'éclairage de la cour. L'alarme anti-intrusion a été modifiée et de nouveaux dispositifs de sécurité sont en cours de réalisation : mains-courantes, désenfumage etc.... Les travaux d'aménagement des toilettes sont programmés pour février.

LES TRAVAUX DANS DIVERS BÂTIMENTS

- Au FJEP, un bureau supplémentaire a été créé et le plafond de la cuisine rénové. L'installation d'une douche dans le sous sol du bâtiment est en cours.

- La cage d'escaliers menant aux locaux du Secours Catholique a été repeinte et l'isolation phonique est assurée par un nouveau plafond acoustique et une porte isophonique.

- La couverture en shingle d'un logement de la ville situé 12, rue de la République a été complètement rénovée.

- L'entreprise Minich intervient au complexe Marie Marvingt pour la mise en conformité de l'éclairage de la grande salle de Sport, conformément aux prescriptions de la fédération de Handball.

- Un bureau d'accueil est en cours de réalisation au complexe Léo Lagrange.

■ EMPLACEMENT DES BACS à SEL ET TAS DE SEL

Nous rappelons aux Maxévillois, qu'en cas de neige ou de verglas, les habitants sont tenus de ménager devant chez eux un passage permettant la circulation piétonne en toute sécurité. Pour ce faire, des bacs et tas de sel sont mis à leur disposition dans chaque quartier. Les employés de la commune veilleront à en renouveler la provision durant tout l'hiver.

- Localisation des bacs à sel :

- sur le quartier Centre

Rue Ramstein Miesenbach, au n° 21 ; devant les bâtiments du Haut-des-Vignes ; rue Solvay ; parking du PAE les Folies ; rue Gambetta prolongée, au niveau du passage souterrain et dans la montée de La Balance ; rue de la Justice, face au cimetière ; en bas de la ruelle derrière l'Eglise sur le parking de l'église ; avenue Patton, près des conteneurs ; en bas de la rue Lyautey ; rue Marcel Simon, près de la cabine téléphonique ; face au n°19 rue du Clos des Moines ; angle rue du Clos des Moines et allée David ; en haut du chemin du Haut de Lesse ; Côte Humbert ; rue Ferry III ; rue de la République (Tennis) ; parc de la Mairie.

- sur le quartier Meurthe-Canal

Avenue de la Meurthe, au n° 8 (Super U) ; rue Jean-Jaurès (face au terrain de basket) ; rue Eugène Vallin (aire de jeux).

- sur le quartier des Aulnes

Près de l'école Moselly et au niveau de la tour 8.

- sur le quartier Champ-le-Boeuf

Allée de l'Othain, n° 30 ; devant les écoles Jules Romains et Saint-Exupéry ; côté Saint-Jacques II de la passerelle Michaël.

- Localisation des tas de sel

- ZAC Saint-Jacques I, à hauteur du Campanile

- route de Metz, près des containers, en face du Liberty Club et face au n° 47 "foyer Saint-Martin".

- rue de la République, au niveau du n°73.

Les commissions de quartier

Le Centre : réunion du 1^{er} décembre 2000.

- Il existe des écrits, cartes postales, photographies... qui témoignent du passé de la commune, de l'évolution d'un quartier, de la vie de ses habitants. Mais avec le temps, ces documents sont égarés, dispersés ou détériorés. Afin de conserver ces précieux souvenirs, le projet "Mémoire de Maxéville" a pour objectif de constituer une base documentaire qui sera accessible à tous et servira à la réalisation d'expositions, d'affiches et d'un site Internet. Un appel est donc lancé aux habitants en possession de tels documents : les nouvelles technologies permettent désormais un enregistrement immédiat et sans danger pour les originaux qui seront restitués sur le champ à leurs propriétaires. Pour ce faire, écrivez à : Mairie, "Mémoire de Maxéville", 14 rue du 15 septembre 1944 - 543020 Maxéville ou contactez : Alain Vivenot, Michel Bonamour, adjoints animateurs de la Commission de quartier.

- L'acquisition d'un terrain jouxtant le parc de la mairie en vue de son extension permettrait d'y apporter de nombreuses améliorations en matière de promenade et de détente avec, notamment, l'implantation d'un kiosque et la diversification des zones de jeux en fonction des âges. La commission se prononce en faveur de ce projet. Toutefois elle souligne : la forte fréquentation de l'IUFM qui gêne le stationnement dans les rues environnantes. Une solution complémentaire est actuellement à l'étude avec le projet d'acquisition de la BREM, dont une partie pourrait être transformée en parking.

- Le projet de mise en zone 30 km/h du centre de Maxéville emporte l'assentiment de la commission. Elle fait part de ses suggestions et souhaite une mise en œuvre rapide des aménagements dissuadant la vitesse et la circulation de transit. Ce projet sera soumis aux habitants du centre lors du réunion publique prévue le 14 décembre à la salle du parc.

- Afin de garantir la tranquillité des riverains, l'entreprise Fougerolle, chargée du transfert de 5.000 m³ de remblais du terrain Riva à la station d'épuration a été priée de réduire, au minimum, le nombre de ses engins sur le site et de prendre en compte les heures critiques de circulation pour leurs déplacements.

- Les questions diverses qui ont clôturé la réunion portaient entre-autres sur le déplacement d'un passage piéton à proximité du rond-point Lorraine-Gambetta et la suppression d'un panneau de stationnement autorisé à proximité de ce dernier.

Aidez-nous à améliorer votre environnement

Chaque mois, des permanences sont tenues par les adjoints dans les différents quartiers. Elles sont pour vous, l'occasion de nous faire part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... Les services techniques municipaux sont également à

vos disposition - tél : 03 83 36 49 48.

Vous aussi pouvez renvoyer le coupon ci-dessous. Des coupons similaires sont disponibles en mairie centrale et à l'annexe de Champ-le-Boeuf.

Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte.

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ; en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur

Adresse.....

Téléphone (facultatif) Fait part des remarques suivantes :

Date et signature

